



EPI

Espaces pédagogiques interactifs



Attribuer du temps supplémentaire aux étudiants tiers temps dans les évaluations en ligne



Creative Commons BY-NC-SA v3 soumise au droit français

Version 1.2 - 31 octobre 2023 / DSIUN -
SUN

FICHE AIDE



Les autorisations supplémentaires : Qu'est-ce que c'est ?

Dans les activités **Test** et **Devoir** des EPI, vous avez la possibilité d'attribuer des autorisations supplémentaires pour un groupe particulier d'étudiants ou pour un utilisateur donné.

Plus précisément vous pouvez :

Pour les tests →

- modifier la date,
- la durée
- le nombre de tentatives autorisées

Pour les devoirs →

- modifier la date
- la durée

Important :

Pour que ces autorisation supplémentaire fonctionnent correctement, n'ajoutez pas de restrictions spécifiques à vos activités.



Les dérogations d'un test

Cliquer sur le test ;

Puis, dans le bloc « **Administration du test** »,
sur « **Dérogation de groupe ou d'utilisateur** »

Puis ajouter le temps en plus aux étudiants bénéficiant d'un tiers temps.

Ajouter une dérogation de groupe

Important : Pour retrouver et sélectionner le groupe concerné, il faut l'avoir créé dans votre EPI en amont.

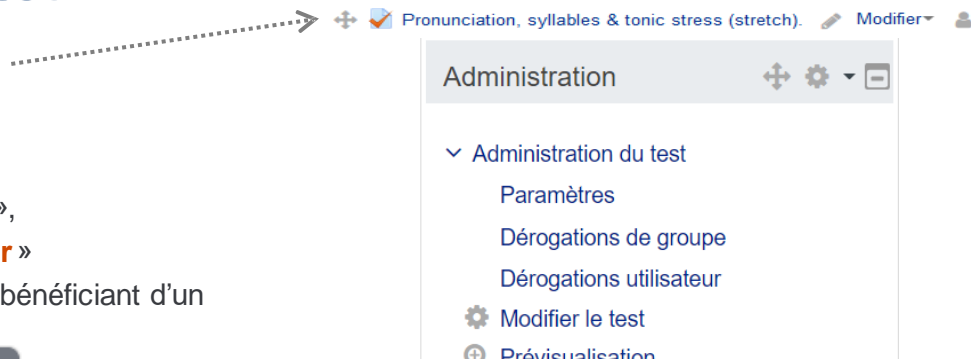
Pour la création de groupes voir [cette fiche](#)

Si non, on peut ajouter une dérogation à chaque étudiant concerné.

Par défaut, les informations affichées sont celles inscrites dans les paramètres du test.

Par exemple, si la tentative du test est limitée à une seule et que vous souhaitez donner une tentative supplémentaire, il faut sélectionner le nombre "2" dans la case

« **nombre de tentatives autorisées** ».



Test 1

▼ Dérogation

Dérogation de groupe

Nécessite une clef

Ouvrir ce test Activer

Fermer le test Activer

Temps disponible Activer

Nombre de tentatives autorisées



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE
